

1006140504

DATE DEPOT :	2010-07-15
NUMERO DE DEPOT :	61405
N° GESTION :	2010B15034
N° SIREN :	589803261
DENOMINATION :	TECHNIP
ADRESSE :	6/8 Allée de l arche Faubourg de l Arche Zac Danton 92400 Courbev
DATE D'ACTE :	2010/04/29
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEES ORDINAIRE ET EXTRAORDIN
NATURE D'ACTE :	RATIFICATION DE TRANSFERT

Copie certifiée conforme
Paris, le ...15...Juin...2010

Technip

P. PICARD
Secrétaire du Conseil

TECHNIP
Société Anonyme au capital de 83 374.261,68 €
Siège social : 6 – 8 allée de l'Arche
Faubourg de l'Arche
ZAC Danton
92400 COURVEVOIE
RCS Nanterre 589 803 261

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 AVRIL 2010

Extrait du

PROCES VERBAL

L'an deux mille dix,

le 29 avril à 15 heures,

les actionnaires de TECHNIP, société anonyme au capital de 83 412 647,45 euros, divisé en 109 393 636 actions, se sont réunis en Assemblée Générale Mixte, dans l'Amphithéâtre Lavoisier de la Maison de la Chimie, 28 bis, rue Saint-Dominique 75007 Paris, sur convocation du Conseil d'Administration, suivant avis de réunion valant convocation paru dans le BALO du 24 mars 2010 et avis de convocation paru dans les « Petites Affiches », en date du 12 avril 2010, ainsi que par lettre adressée le 9 avril 2010 à tous les titulaires d'actions nominatives à cette date.

Une feuille de présence a été établie, à laquelle ont été annexés les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires et qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par M. Thierry PILENKO, Président du Conseil d'Administration.

Avant de commencer la réunion, M. PILENKO informe l'Assemblée du décès de Germaine GIBARA qui était administrateur de Technip depuis 3 ans. Il évoque la personnalité, la compétence et l'expérience de la défunte qui a beaucoup apporté au Conseil. A la demande du Président, l'Assemblée observe une minute de silence.

M. Olivier APPERT et M. Eric LEFEBVRE, les deux actionnaires présents et acceptants, représentant, tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs.

M. Patrick PICARD est désigné comme secrétaire.

Le tout conformément à l'article 23 des statuts.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les 1102 actionnaires présents ou représentés ou votant par correspondance, possèdent 53 443 911 actions, donnant droit à 57 887 724 voix, soit plus du quart des actions ayant droit de vote.

Technip

Le Président constate que M. ZANOUDA, représentant le cabinet ERNST & YOUNG AUDIT et AUTRES et M. Louis-Pierre SCHNEIDER, représentant le cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Commissaires aux Comptes de la société, régulièrement convoqués, sont présents.

L'Assemblée pouvant ainsi valablement délibérer est déclarée régulièrement constituée.

.....

DIXIEME RESOLUTION

Ratification du transfert du siège social

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, ratifie la décision prise par le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 16 février 2010, de transférer le siège social du 6-8 allée de l'Arche - Faubourg de l'Arche - ZAC Danton 92400 Courbevoie au 89 avenue de la Grande Armée 75116 PARIS à compter de la date d'aménagement des locaux et au plus tard le 31 décembre 2010, et la modification de l'article 4 des statuts.

Cette résolution est adoptée par 57 838 827 voix pour, 36 683 voix contre et 12 214 abstentions.

.....